



## ENVIRONNEMENT

# HUBERT REEVES

et son équipe  
Coordination: Nelly (Ligue Roc)

[opinions@canoe.com](mailto:opinions@canoe.com)  
Collaboration spéciale

## *Stratégie nationale pour les espèces en péril au Canada*

**P**endant plusieurs siècles, la pêche à la morue a tenu une place essentielle dans l'économie de plusieurs pays, dont la France et le Canada. Un écrivain français, Pierre Loti, a évoqué la vie des matelots, de leurs familles, leurs souffrances et les drames des naufrages. Mais à cette époque : « Et toujours, et toujours, les morues vives se faisaient prendre ; c'était rapide et incessant, cette pêche silencieuse. »

Depuis la seconde moitié du siècle dernier, les grands bancs de Terre-Neuve et d'Islande, autrefois riches en morue, se sont clairsemés. Le gouvernement canadien a interdit la pêche à la morue à Terre-Neuve et au Labrador.

**Objectif :  
conserver la  
diversité  
biologique  
du pays**

Une tradition vieille de cinq siècles prenait fin.

Cette décision radicale respectée n'a pas permis la reconstitution des effectifs.

C'est qu'à la surexploitation de cette ressource océane se sont greffés des changements dans l'écosystème marin. Les hypothèses fleurissent :

√ Des espèces pélagiques comme le hareng et le maquereau ont augmenté et comme ce sont des prédateurs des œufs et des larves de morue, leur abondance peut avoir accru leur prédation.

√ Les phoques gris sont, eux aussi, plus nombreux et ils mettent volontiers à leur menu des morues juvéniles. De plus, l'infection de la morue par le ver du phoque est maintenant très élevée.

### PROTECTION DES ESPÈCES

Nos recherches sur la morue franche classée, selon les endroits, parmi les poissons en voie de disparition, ou menacés, ou dont la situation est préoccupante, nous ont fait découvrir une méthode qui mérite une grande considération : la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril du Canada.

√ Elle fait participer les Canadien(ne)s à des mesures de conservation pour les espèces en danger. C'est la valorisation du citoyen qui a envie de prendre part à une opération de sauvetage collectivement tentée. Les partenariats sont eux aussi reconnus essentiels.

√ Elle fait se coordonner et collaborer les gouvernements fédéral et provinciaux. C'est un engagement qui fait tomber les cloisonnements administratifs pour l'objectif, ô combien louable, de protection des espèces.

### UN MODÈLE DU GENRE

L'accord est un modèle du genre et notre équipe rêve que beaucoup de pays s'en inspirent.

Il est plein de bon sens énonçant le fait que les espèces à sauver ne connaissant aucune de nos frontières arbitraires, il est plus efficace d'abolir les découpages administratifs au profit d'une entente pour un objectif clairement identifié : conserver la diversité biologique du Canada.

Les gouvernements jouent un rôle moteur car ils se veulent garants des lois et règlements.

Et nous avons découvert que le principe de précaution, adopté en France en 2005, s'applique chez vous dans des termes très nets : « Le fait de ne pas avoir une certitude scientifique absolue ne doit pas être une raison de retarder les mesures visant à éviter ou réduire les menaces pour les espèces en péril. »

Hubert Reeves et son équipe saluent cette prise de responsabilité partagée parce qu'elle est un atout formidable pour la réussite des plans de restauration dont l'évaluation régulière permet d'ajuster les procédés aux objectifs.